

## ROCHEFORT ET SON ARSENAL EN 1895

### Un site inadapté

En 1895, l'évolution de notre marine condamnait à terme l'arsenal de Rochefort, arsenal de rivière comme Lorient, au profit de Brest, Toulon et Cherbourg. Le ministre de la Marine, l'amiral Besnard, ne manquait pas d'arguments. Les arsenaux de rivière ne pouvaient plus construire, armer et lancer de lourds bâtiments comme les cuirassés dont le tirant d'eau était de 10 m. Or la Charente n'avait qu'une profondeur moyenne de 6 m aux plus faibles marées, de 7 à 8 m aux vives eaux. Les 10 m indispensables n'apparaissaient que dix fois par an. Rochefort ne pouvait donc lancer que des croiseurs. Pourtant, depuis 1893, après le dérasement des fonds rocheux de Soubise, de Martrou et du Vergeroux, le Sénat et la Chambre avaient cru bon de voter trois millions de francs pour approfondir la Charente de 2,50 m. Toutefois il fallait aussi l'intervention de nombreuses commissions pour approuver ce projet. Pour calmer les esprits, l'amiral Besnard promit d'inscrire au budget de 1896 un montant de 300.000 f., bien que l'on eût prévu primitivement 500.000 f., et encore à condition que les contribuables rochefortais participent à un emprunt nécessaire.

Cependant il restait des défenseurs du port parmi les amiraux. Ainsi, dans l'un de leurs articles, paru dans le *Phare de la Loire*, journal républicain de Nantes, on admit que Brest et Cherbourg seraient sans doute à même de rallier une escadre, mais on souligna combien ces deux ports étaient fragiles, facilement attaquables par une force navale ennemie, bloqués et soumis par son artillerie moderne. La nécessité d'avoir des ports éloignés de la côte se ferait sentir.

L'amiral Dupont, qui se présentait comme candidat au Conseil Général dans le canton nord de Rochefort, utilisait ces arguments. Rochefort est à l'abri de toute artillerie navale, car le port est à 22 km d'un ennemi éventuel, en tenant compte évidemment des forts qui commandent l'embouchure de la Charente, de l'existence de l'île d'Aix, de ses trois entrées, et de la présence des torpilleurs de la « défense mobile », surtout en pleine nuit. Sur la côte il existait les deux types d'ouvrages protégeant un port, les batteries basses et les batteries hautes comme celles de Piédemont, du fort Liédot ou du fort Enette en pleine mer. Ce sont eux qui ont protégé Rochefort en 1809 contre les Anglais.

### La politique s'en mêle

Il était difficile de faire admettre par l'opinion la disparition du vieil arsenal de Rochefort, le plus grand du royaume en 1666, spécialisé dans la construction des vaisseaux en bois pour assurer les liaisons avec l'Amérique et l'Afrique, et dont les formes de radoub étaient en avance sur leur temps. Mais en 1888, lors de la visite du Président Carnot, les journalistes découvrent avec stupeur que « malgré la belle ordonnance d'un outillage considérable, [ils eurent] l'impression qu'[ils] circul[aient] dans un désert ». Car l'arsenal n'était plus alors spécialisé que dans la construction sans le réarmement, dans la réparation et l'entretien du matériel. Il n'était plus capable de ravitailler une escadre, ni même une escadrille. Il offrait toutefois plus de sécurité que Brest ou Cherbourg.

Pour apaiser le républicain Braud, député-maire de Rochefort, l'amiral Besnard promit d'y envoyer le croiseur *Surcouf* pour être désarmé et mis en seconde catégorie de réserve (il y en

avait trois). L'amiral ne voulait considérer que les arguments économiques et sélectionner les ports les plus performants pour y concentrer l'armement, le désarmement et la mise en troisième catégorie de réserve. Il se contente de faire des promesses, comme l'approfondissement de la Charente, toujours remis au lendemain. Le député-maire se laisse prendre au jeu, annonce l'excellente nouvelle à son Conseil Municipal qui lui répond que « l'amiral ne serait pas resté longtemps du temps de la marine à voile ! »

Le gouvernement manoeuvrait lentement pour ralentir l'activité de l'arsenal, bien que la durée du travail y fût encore de 9 heures 45 par jour. Pour des raisons purement électorales, on envoie de Brest l'avisotransporteur la *Meurthe* avant les élections au Conseil Général ; en réalité il ne reste plus à Rochefort que deux bâtiments désarmés, l'*Eure* et le *Sagittaire*. L'amiral Besnard soutenait aussi que la nouvelle spécialisation de l'arsenal n'entraînerait pas une perte supérieure à dix heures de travail par jour !

### **La défense locale**

Le conseil municipal menaçait de démissionner, mais le sous-préfet le pria de n'en rien faire avant l'entrevue du préfet avec le ministre de l'Intérieur. La majorité des membres de la Chambre de Commerce donna sa démission. Finalement celle du conseil municipal ne sera acceptée que si elle passe par la voie hiérarchique. On accuse alors le député Braud de faiblesse et de préférer empocher les 27.000 f. de son indemnité parlementaire.

En juin le ministre de la Marine accepte le projet des Ponts et Chaussées pour remplacer le vieux bac de Martrou par un pont transbordeur imaginé par l'ingénieur Arnaudin. Les Rochefortais commencent à craindre le pire : on a déjà supprimé l'École des Torpilles, l'École de Médecine Navale, les cours des instituteurs de la Flotte, et la troisième réserve des bâtiments de la Marine. Le député de Rochefort ne sait pas défendre sa ville, il fait trop traîner les choses, attend que les ministres de l'Intérieur et de la Marine se concertent pour rédiger une note où les intentions de la Marine seront clairement exposées. Le conseil municipal tergiverse lui-même dans sa décision de démissionner et préfère inaugurer le kiosque à musique de la place Colbert. Bordeaux vient à l'aide de Rochefort en déclarant que, par suite de l'éloignement de Brest, on ne pourrait plus interdire à un navire ennemi l'entrée de la Gironde. Pis encore, la Chambre de Commerce retire sa démission sous le prétexte qu'un petit croiseur est mis en construction pour 1896. Les autorités rochefortaises de l'époque mirent donc peu d'énergie pour défendre leur arsenal. Le 14 juillet se passa dans le calme et l'indifférence, malgré les craintes affichées par les commerçants à cause de la menace qui pesait sur le port, tandis que le monde officiel restait confiant et faisait arborer comme d'habitude drapeaux et lampions.

On espérait cependant beaucoup des membres de la commission d'enquête sur les ports, qui devait se rendre à Rochefort vers le 22 septembre, pour visiter ensuite la fonderie de canons de Ruelle. Cette commission extra-parlementaire vint en effet le 13 au soir examiner en détail l'arsenal, le chantier des deux croiseurs en construction, et on fit manoeuvrer en rade d'Aix les deux torpilleurs 74 et 192 (appartenant à la « défense mobile ») pour montrer à la délégation leur rapidité d'intervention. Ensuite les délégués inspectèrent les poudrières de Lupin et du Vergeroux, mais on les sentait préoccupés par les économies à réaliser à Rochefort malgré leur silence sur le sujet. En fait, bientôt il ne demeura plus à Rochefort qu'un torpilleur de 1<sup>ère</sup> classe, le 194, alors que le lycée de Rochefort remportait des succès au concours de l'École Navale (six élèves reçus en 1894 et 10 en 1895).

### **Le doute commence à se faire jour**

Une loi soutenue par l'amiral Rieunier avait déjà, en 1863, autorisé des travaux de dragage depuis l'embouchure de la Charente jusqu'aux grands fonds de la rade des Trousses afin

d'avoir un chenal permettant un accès plus facile jusqu'au port rochefortais. Mais l'approfondissement de la Charente reste toujours un mythe. Les fonds ont bien été votés en 1893, mais les travaux sont toujours ajournés. Pourtant un Rochefortais vient de retrouver dans ses « vieux papiers » une note sur le port datant de 1870 et précisant son puissant effort dans cette guerre et lors de l'insurrection parisienne. Même l'Angleterre nous envoyait alors cet arsenal situé au centre du pays et absolument sûr, alors qu'un ennemi pouvait facilement incendier Brest, Cherbourg ou Toulon, et détruire leurs arsenaux.

Or on ne voit toujours pas très bien comment seront financés les travaux d'approfondissement, la Marine fournissant le matériel (800.000 f.), une drague (500.000f.) et deux chalands-porteurs (150.000 f. chacun). Avec l'emprunt souscrit par la ville et les crédits votés par la Chambre, il semble difficile d'exécuter les travaux : ils ont bien été acceptés par la commission générale des Travaux Maritimes, mais le dossier s'enlise et arrive trop tard à Paris pour l'inscription des 300.000 f. au budget de 1896. Le dossier suit, semble-t-il, un circuit interminable entre les Ponts et Chaussées, la Marine, la commission nautique et bien d'autres : les fonctionnaires rochefortais ne sont pas en cause dans ces lenteurs.

Les mauvais esprits font remarquer que l'approfondissement ne sera pas durable et que le lit de la Charente sera rapidement comblé par des dépôts vaseux en période de basses eaux, ce à quoi on répond que la vitesse des courants, lors des marées de vives eaux, s'opposera aux dépôts sur les berges. Quoi qu'il en soit, les choses se présentent mal : les crédits prévus de 1896 à 1899 ne sont guère favorables à Rochefort en ce qui concerne les constructions neuves : 5,9 M. f. pour 1896, 4,8 pour 1897, 2 pour 1898, 0,5 pour 1899. Pour la même période, Cherbourg doit recevoir 8 M. f. en 1896, autant en 1897, 7 en 1898 et autant en 1899. Quant à Lorient, on lui attribue 12 M. f. pour 1896, 13 pour 1897 et 9 pour 1898.

D'atermoiments en atermoiments, le crédit de 300.000f. sera supprimé à la Chambre et il y a peu de chances qu'il passe au Palais-Bourbon. La commission nautique demande une étude supplémentaire et finalement, des 3 millions votés en 1893, on tombe au chiffre de 300.000 f. puis à 100.000 f. Le malheureux député de Rochefort n'obtiendra que la promesse que les conserves alimentaires destinées à l'armée soient fabriquées à l'arsenal ou dans une usine de la ville.

### **Et pourtant la vie continue à Rochefort**

Rochefort restait toujours une garnison, plus réduite qu'autrefois. Le 6<sup>e</sup> de ligne occupait les casernes de Chanzy ou de Tréville, mais les commerçants s'exaspéraient de voir d'autres casernes encore disponibles. Le bataillon exécutait souvent des manoeuvres dans les environs, en particulier et à Beaulieu. Seule la Marine continuait à être bien représentée par un amiral, commandant en chef, un contre-amiral faisant fonction de major-général, et un général commandant la 3<sup>e</sup> Brigade d'infanterie de marine.

Le député-maire tenta de se rendre à Paris, avec une délégation municipale, une commission de neuf commerçants et de propriétaires, pour exposer à l'Élysée, devant Félix Faure, le problème de l'approfondissement de la Charente. Beaucoup de promesses furent accordées, mais on resta intransigeant sur la suppression de la 3<sup>e</sup> catégorie de réserve des bâtiments militaires. Lorient et Rochefort, affirme *Le Petit Var*, journal favorable à Toulon, « ne sont que deux petits ports ! »

Malgré la perspective de mettre 400 ouvriers au chômage, la vie militaire continue. Le 2<sup>e</sup> Bataillon du 13<sup>e</sup> régiment d'infanterie coloniale doit se rendre à Madagascar par train spécial jusqu'à Marseille, et la présentation des drapeaux a donné lieu, cours Roy-Bry, à une grande manifestation et à une grande bousculade. Le bataillon sort de sa caserne, clairon et musique en tête ; il y a foule place Colbert, les feux de Bengale fument des fenêtres ; on crie : « Vive l'Infanterie de Marine ! Vive le 3<sup>e</sup> ! » A la gare, le général commandant de la garnison

est là, on attaque le Chant du départ et la Marseillaise. Tout se serait bien passé si, lors de leur départ, le cheval d'un lieutenant ne s'était emballé porte Bégon, blessant légèrement quelques personnes. Par la suite les Rochefortais restent solidaires de ces soldats envoyés à Madagascar, recevant de leurs nouvelles sur cartes-lettres avec franchise postale. Les soldats se plaignent du soleil, des fièvres, mais sont heureux du peu de résistance des Hovas qui sont toujours en fuite. Un comité de secours aux blessés envoie quinine, lait stérilisé, vin de Bordeaux, boîtes de bouillon et chocolat, le tout pour une valeur de 1000 f.

Le mardi, la musique du 3<sup>e</sup> donne des concerts à l'hôpital de la marine, le jeudi et le dimanche au jardin de la Préfecture, où se déclara un incendie dû à une fuite de gaz, mais qui épargna la chambre dite de l'Empereur. Au bal de la Préfecture, on peut voir danser les filles de l'amiral avec le capitaine de vaisseau tenant lieu de major général. Il y a toujours un Conseil de guerre maritime au port : sur la place de la Galissonnière est organisée une « parade » d'exécution pour un matelot condamné à deux ans de travaux forcés pour avoir déserté en temps de paix.

L'arsenal de Rochefort, qui avait construit des dizaines de vaisseaux de 74 canons imités par le monde entier, fut fermé en 1927, et incendié avec la Corderie Royale en 1944 par l'occupant. Depuis les années 80 il retrouve peu à peu son aspect d'origine.

Georges Rodrigues